

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 17 décembre 2010
(convocation du 6 décembre 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Décembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TERRAZA Brigitte, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 00
Mme CARTRON Françoise à M. HERITIE Michel jusqu'à 09 h 50
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 11 h 20
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 11 h 10
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LABARDIN Michel à Mme CHAVIGNER Michèle jusqu'à 09 h 55
Mme LIRE Marie-Françoise à M. CAZENAVE Charles à partir de 11 h 50
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre jusqu'à 09 h 50
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 09 h 50

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime à partir de 11 h 00
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle à partir de 11 h 10
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément jusqu'à 11 h 45
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude à partir de 11 h 35
M. MOGA Alain à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. QUANCARD Denis à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 11 h 00
M. SENE Malick à M. DAVID Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

**Aquitec 2011 - Salon Aquitec du 3 au 5 février 2011 - Subvention de la
Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Aquitec, loi 1901, créée le 22 mars 1993, a pour objet la promotion de l'enseignement technique, l'orientation et l'emploi.

Elle a pour objectifs de faire connaître de manière exhaustive les formations existantes en Aquitaine et de valoriser les formations et les métiers techniques générateurs d'emplois qui sont parfois peu ou pas connus.

Comme chaque année, elle organise, avec le concours de la Communauté Urbaine et d'autres collectivités locales, un salon qui vise à regrouper des personnes, des associations et des entreprises qui assurent la promotion de ces domaines.

C'est ainsi qu'elle mettra en oeuvre du 3 au 5 février 2011, le 22ème salon de l'Orientation, de la Formation, des Métiers et de l'Emploi en Aquitaine, au Parc des Expositions de Bordeaux Lac.

Cette manifestation dont l'entrée est gratuite, constitue un rendez-vous annuel important pour les 15-25 ans, les adultes en situation de formation ou de reconversion, les entreprises, les associations, les institutionnels et les établissements de formation initiale et continue.

Elle réunit environ 450 exposants dont une trentaine d'entreprises sur 7 000 m² d'exposition et accueille chaque année environ 80 000 visiteurs. Elle se veut aussi un lieu d'échanges à travers l'organisation d'une soixantaine de conférences et tables rondes sur la formation, l'orientation, les métiers et l'emploi.

Afin de répondre de la manière la plus satisfaisante possible aux attentes du public, ses organisateurs ont développé, au fil des ans, des espaces thématiques. Ceux-ci ont pour but de présenter, en associant les établissements scolaires et professionnels, les activités d'une branche ou d'un secteur professionnel.

En 2011, plusieurs de ces espaces seront reconduits :

- Transport et logistique,
- Bâtiment et Travaux Publics,
- Métiers de bouche,
- Métiers de l'automobile, cycles et moto - cycles,
- Santé, social,
- Métiers agricoles,

et d'autres tels que l'environnement, l'hôtellerie, la restauration, l'aéronautique, l'animation, le tourisme et les loisirs.

La mise en place de nouveaux espaces thématiques plus importants et diversifiés doit permettre de développer les filières de métiers et les pôles de compétitivité ainsi que d'accueillir, gratuitement, des établissements publics et privés sous contrat de toute la région Aquitaine.

De même, l'organisation du concours « Cap sur Aquitec » en partenariat avec le Journal Sud-Ouest et le Rectorat de l'académie de Bordeaux permettra de valoriser, sous forme de témoignages, les filières professionnelles et techniques auprès des collégiens.

Cet évènement connaît chaque année un fort retentissement médiatique avec la participation de la presse régionale, écrite et audiovisuelle. Par son rôle au titre de l'accompagnement économique, il contribue de façon incontestable à l'attractivité de l'agglomération bordelaise.

Dans ces conditions, comme il le fait depuis quatre ans, notre établissement public pourrait reconduire sa participation à hauteur de 33 000 € pour le salon Aquitec dans le cadre d'un budget prévisionnel H.T. de 588 000 € détaillé comme suit :

Dépenses	€ H.T.	Recettes	€ H.T.
Achat prestations & fournitures	33 000	Location de stand	422 000
Locations	307 000	CRA	80 000
Entretien - assurances	9 000	CG33	10 000
Honoraires	32 000	CUB	33 000
Publicité	51 000	Mairie Bordeaux	27 000
Déplacements	17 000		
Impôts et taxes	10 000	Autres produits de gestion	16 000
Salaires	115 000		
Charges de gestion	14 000		
TOTAL	588 000	TOTAL	588 000

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la demande de subvention de l'association Aquitec à hauteur de 33 000 € pour l'organisation du salon de l'Orientation, de la Formation, de l'Emploi et des Métiers en Aquitaine entrant bien dans les compétences de la Communauté Urbaine, au titre du développement économique est recevable,

DECIDE

Article 1 : il est attribué à l'association Aquitec une subvention de 33 000 € pour l'organisation du 22^{ème} salon de l'Oriental, de la Formation, de l'Emploi et des Métiers en Aquitaine du 3 au 5 février 2011 qui aura lieu au Parc des Expositions de Bordeaux Lac

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée relative au règlement du montant de la subvention communautaire allouée.

Article 3 : la dépense afférente au règlement de cette subvention sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 décembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
12 JANVIER 2011

PUBLIÉ LE : 12 JANVIER 2011

M. JEAN-CHARLES BRON